 

18 avril 2018

Résolution pour le changement de nom de l'École Cœur-Vaillant-Campanile

À la suite d'une rencontre réunissant la majorité des représentants des parents et du personnel de l'école Cœur-Vaillant-Campanile, je propose, par la résolution CE 17-18.5.1, que cette école porte le nom **École primaire du Campanile**, lorsque l'École des Cœurs-Vaillants sera désinstitutionnalisée. Madame Caroline Côté appuie cette proposition.

Élaine Lajoie

Présidente du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants